



**Aux parents des élèves de l'école Louis-Philippe-Paré, aux élèves de l'École professionnelle de Châteauguay et aux membres du personnel des deux établissements**

La Prairie, le 29 août 2025

## **OBJET : DÉBARCADÈRE ET STATIONNEMENTS – CONSIGNES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026**

Bonjour,

Pour la rentrée scolaire 2025-2026, le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) a dû procéder à des réaménagements au niveau du débarcadère d'autobus. En effet, l'accroissement de la clientèle fait en sorte que nous devons revoir les stationnements desservant l'école Louis-Philippe-Paré (LPP) et l'École professionnelle de Châteauguay (EFPC), ce qui entraînera des conséquences pour les membres du personnel et les élèves.

### **Débarcadère pour les parents**

Ainsi, si vous reconduisez votre enfant à l'école ou si vous venez le chercher, voici les nouvelles consignes à respecter :

- Utilisez l'entrée près du Sportplex pour accéder au débarcadère de l'école LPP, à partir du boulevard Brisebois (voir plan à la page suivante).
- Dirigez-vous face à l'entrée principale de LPP, où des cases sont réservées pour y déposer votre enfant (suivre les **flèches en bleu** sur le plan).
- Libérez ensuite les espaces réservés du débarcadère **dans les plus brefs délais** afin de permettre aux autres usagers d'y accéder.
- Il est interdit de vous stationner en double file pour déposer votre enfant, même pour quelques instants, par sécurité.
- Circulez lentement et avec vigilance dans tout le stationnement.

### **Agrandissement du stationnement des autobus scolaires – Retrait de cases dans le stationnement pour le personnel et autres usagers**

En raison de l'accroissement de la clientèle, des espaces supplémentaires pour les autobus scolaires sont requis. Ainsi, une petite portion additionnelle du stationnement sera réservée aux autobus. Cette zone réservée est identifiée en **vert**, sur le plan. Il sera interdit d'y stationner **en tout temps**.

### **Stationnements pour les visiteurs**

Par ailleurs, si vous avez rendez-vous avec un membre du personnel ou la Direction de l'école, des cases de stationnement ont été réservées aux visiteurs, face à l'EFPC (voir **les encadrés rouges** sur le plan).

### **Pour les élèves se déplaçant en voiture ou à mobylette**

**Il n'y aura plus d'espaces de stationnement de voiture pour les élèves de LPP.** Toutefois, une zone a été réservée dans le stationnement pour les élèves se déplaçant à mobylette. Cette zone est identifiée par un **rectangle jaune** (M) sur le plan. **À noter que ce n'est pas la même zone que l'an dernier.** Quant aux autres sections du stationnement, elles sont réservées aux membres du personnel des deux établissements (en **violet** sur le plan) et aux élèves de l'EFPC (en **orange** sur le plan).

Comme mentionné précédemment, nous vous invitons à circuler lentement dans les stationnements et avec la plus grande vigilance : l'achalandage durant les heures de pointe étant particulièrement important aux abords de nos établissements. Des agents de sécurité veilleront à guider les gens et à faciliter les déplacements.

Si vous avez des questions concernant ces aménagements, nous vous invitons à communiquer avec le secrétariat de l'école LPP par courriel à l'adresse [lpp@cssdgs.gouv.qc.ca](mailto:lpp@cssdgs.gouv.qc.ca) ou avec l'EFPC par courriel à l'adresse [efpc@cssdgs.gouv.qc.ca](mailto:efpc@cssdgs.gouv.qc.ca).

Nous vous remercions de votre collaboration et vous souhaitons une belle rentrée scolaire.

Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

## PLAN DU DÉBARCADÈRE ET DES STATIONNEMENTS – AMÉNAGEMENT EN VIGUEUR À COMPTER DE LA RENTRÉE 2025-2026

